



1. OBJET

Ce mode opératoire décrit le mode d'acheminement des prélèvements des unités de soins du site Beaujon vers les unités fonctionnelles du laboratoire HUPNVS du site BJN ou vers d'autres laboratoires extérieurs via l'Accueil Commun Des Laboratoires.

Le transport des prélèvements biologiques est assuré 24 h/24 et 7 jours/7 par l'ACDL ou par le laboratoire de garde en fonction des horaires.

2. DOMAINE D'APPLICATION ET PERSONNES CONCERNEES

Ce document est appliqué sur le site de Beaujon. Il concerne :

- l'ensemble du personnel des unités de soins
- l'ensemble du personnel de l'accueil commun de Beaujon
- le personnel de réception des services des unités fonctionnelles du laboratoire de biologie médicale

Ce document s'applique aux heures d'ouverture de l'accueil commun.

Horaires d'ouverture	Horaires de prises en charge des échantillons externés
7h-18h30	7h-17h du lundi au vendredi (excepté les samedi, dimanche et jours fériés)

En dehors de ces horaires, se référer au mode opératoire « Acheminement des prélèvements aux heures de garde »

3. DOCUMENTS DE REFERENCE

- Norme NF EN ISO 15189 – AFNOR – Version Août 2012
- Norme ADR
- MO : Charte d'utilisation des pneumatiques par les services de soins

4. DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

- ADR : Arrêté européen sur le transport des matières dangereuses sur route
- ACDL : Accueil commun des laboratoires
- EFS : Etablissement Français du Sang
- FFCS : Faisant fonction de cadre de santé
- HUPNVS : Hôpitaux Paris Nord Val de Seine

5. MATERIEL

- Système pneumatique
- Gares des services de soins
- Gare des unités fonctionnelles du laboratoire HUPNVS
- Sachets double poche
- Sacs parachutes



6. DESCRIPTION DE LA TACHE

Attention ! Les services de soins ne doivent en aucun cas faire appel directement à un coursier privé pour envoyer leurs prélèvements à l'extérieur. En fonction des horaires, toutes les demandes doivent être envoyées à l'ACDL ou au laboratoire de garde.

Afin de favoriser une prise en charge rapide et de réguler le flux, il convient d'envoyer régulièrement les prélèvements vers l'ACDL.

6.1. Bonne préparation des demandes à acheminer

L'ensemble des analyses réalisées sur le GH ou habituellement envoyées à l'extérieur sont répertorié dans le catalogue des examens (intranet/outil labo). Ce catalogue mentionne toutes les informations pertinentes et nécessaires à la bonne réalisation du prélèvement. Le manuel de prélèvement met à disposition également les bonnes pratiques de prélèvement.

Tout échantillon biologique doit être clairement identifié et accompagné d'une feuille de demande ou formulaire de prescription du laboratoire HUPNVS.

6.2. Ensachage des prélèvements

Les prélèvements sont conditionnés en sachet double poche de couleur différente selon l'unité fonctionnelle destinataire. La 1^{ère} poche du sachet contient le prélèvement et la seconde poche la feuille de prescription ainsi que les documents complémentaires (consentement, copie CR, renseignement cliniques...) du patient si nécessaire.

Attention : 1 sachet = 1 patient et une seule UF destinataire !

Unité fonctionnelle destinataire	Couleur du sachet
Anatomie pathologique	Bleu
Banque du sang (EFS)	Jaune
Biochimie	Vert
Examens externes	Gris
Hématologie	Rouge
Microbiologie	Blanc

Les prélèvements urgents sont introduits dans un sachet noir

Conditionnements particuliers

Si le prélèvement doit être réfrigéré, mettre 2 glaçons dans une pochette fermée à part, et la placer dans le sac double poche avec le prélèvement.

Si le prélèvement doit être transporté à 37°C, venir chercher la valisette de transport à l'ACDL. (cf. annexe 1).



Mise en sac parachute

Les sachets sont mis en sac parachute.

Recommandations :

- La taille du sac parachute autorise un regroupement de **7 tubes max par sac** ;
- **Les hémocultures (2 flacons max) doivent être envoyées seules.**
- Lors d'un envoi d'un tube isolé, il convient de rajouter 1 ou 2 essuie-tout dans le sac afin de créer du volume et de faciliter le départ du sac.
- Pour les selles et pièces opératoires ne pas remplir le pot au-delà de 200ml, diamètre inférieur à 8cm (un pot par sac parachute).
- Les contenants doivent être hermétiquement fermés (bouchons à vis).

6.3. Acheminement des prélèvements via le réseau pneumatique (unités de soins du site Beaujon)

Le réseau pneumatique

Le transport des prélèvements biologiques est assuré par un système pneumatique automatisé. Ce réseau est formé de quatre colonnes avec des gares de départ réparties à chaque étage (cf FT : [recommandations d'utilisation du pneumatique](#)).

Les gares

Les sacs parachutes sont envoyés via le système pneumatique en utilisant la gare du service de soins. La gare peut être commune à plusieurs Unités de soins.

Les sachets double poche sont introduits dans un sac parachute et celui-ci est placé dans la gare du pneumatique. Les bonnes pratiques d'utilisation du pneumatique sont affichées sur toutes les gares.

Les prélèvements urgents peuvent être acheminés par le pneumatique. **Tout prélèvement urgent doit être signalé sur la feuille de demande et acheminé en sachet noir (circuit urgent).**

Liste des prélèvements ne pouvant pas être envoyés par pneumatiques (acheminement pédestre) :

- 1- Les urgences vitales
- 2- les extemporanés
- 3- Les prélèvements d'un poids >700g
- 4- Les contenants dont le volume est >200mL (ex : pièces anatomiques)
- 5- Les prélèvements destinés à l'EFS de **18h15 à 7h00** (acheminement pédestre directement à l'EFS)
- 6- Les prélèvements destinés à l'anatomopathologie de **18h15 à 8h00** (stockage aux blocs, à envoyer le lendemain matin)



6.4. Acheminement pédestre des prélèvements (unités de soins du site Beaujon)

6.4.1. Au quotidien

Tous les prélèvements, urgents ou non urgents, peuvent être apportés par un agent du service de soins.

Les prélèvements d'urgence vitale, les extemporanés ou pièces opératoires urgente, les prélèvements d'un poids >700g ou >200mL sont apportés obligatoirement par un agent du service de soins et remis en main propre.

6.4.2. En cas de dysfonctionnement du pneumatique monodirectionnel

En cas de dysfonctionnement du pneumatique monodirectionnel (dédié aux envois des services de soins vers l'ACDL), mettre en œuvre les procédures dégradées d'acheminement des prélèvements :

- Envoi à partir d'une autre gare de l'étage (cas d'une gare unique en panne)
- Si aucune gare n'est disponible à l'étage ou en cas d'arrêt de l'ensemble du pneumatique :
 - Le ramassage s'effectue dans le poste de soins B de chaque étage à **8h, 11h30, 14h30 et 16h30**
 - ☞ La semaine par les agents de l'ACDL
 - ☞ Le week-end et les jours fériés par le brancardage
 - **Les urgences** sont apportées à pied par un agent des services de soins (sachet noir)

6.5. Réception par l'ACDL et envoi des échantillons aux unités fonctionnelles

Les sacs parachutes contenant les prélèvements arrivent à l'accueil commun.

Le personnel de l'ACDL trie les prélèvements par couleur de sachets, enregistre les demandes d'examens dans le Logiciel GLIMS et les envois aux services/hôpitaux adéquats.

Pour un envoi dans la journée sur un site extérieur, l'unité de soin doit prendre en compte les horaires de passage des coursiers:

Heure de départ de Beaujon	destination
9h	Départ pour hôpitaux APHP hors GH
9h30	Départ pour site Bichat
11h	Départ pour site Bichat
14h	Départ pour site Bichat

En dehors de ces départs programmés, seules les urgences justifiées sont envoyées le jour même, sinon l'envoi est différé au lendemain matin.



Le laboratoire **enregistre toutes les non-conformités** des échantillons biologiques non conformes à ses spécifications, ainsi que, pour les échantillons transmis, aux spécifications des laboratoires sous-traitants

En cas d'échantillons biologiques non-conformes, c'est-à-dire lorsque les critères d'acceptation sont non-satisfaits (par exemple manque de certains tubes, anticoagulant incorrect, délais de réception supérieurs aux spécifications, ...) ou de défaut d'identification le laboratoire peut choisir, en termes de **correction** (action curative) de refuser l'échantillon biologique, et la demande correspondante. Dans ce cas, il sera demandé qu'un nouvel échantillon biologique soit prélevé.

6.6. Réception par les unités fonctionnelles du laboratoire HUPNVS

Les unités fonctionnelles du laboratoire HUPNVS-site Beaujon reçoivent leurs prélèvements soit au niveau de leur gare, soit par acheminement et les autres unités fonctionnelles (hors site Beaujon) reçoivent leurs prélèvements au niveau de l'accueil commun du site concerné ou au niveau de l'accueil spécialisé de l'unité.

7. LISTE DES ANNEXES ET DES DOCUMENTS ASSOCIES

Annexe 1 : Mise en sac parachute des sachets



Annexe 1 : Mise en sac parachute des sachets



Etape 1:
Le rabat préencollé
ne doit pas dépasser
les pointillés.



Etape 2:
Enlèvement de la bande de protection.



Etape 3:
Fermeture du sac en restant
au dessus des pointillés.



Etape 4:
Pochette à la bonne longueur



Pochette trop courte,
elle ne sera pas détectée

NB:
Evitez les pochettes trop remplies :
-Elles ne seront pas aspirées.
(trop lourdes).
-Elles risquent de s'ouvrir
dans le conduit.
(le sac doit être hermétique).